

— Les petites choses que l'on néglige souvent de faire, parce qu'on y attache peu d'importance, ou souvent parce qu'on peut les faire en quelques minutes et qu'on les remet à un autre moment, entraînent quelquefois de grandes pertes. M. Say, l'économiste français, dans une conférence récente, illustrait d'une manière très amusante la vérité de ce que nous avançons.

Dans une ferme voisine de mes terres, disait-il, une porte de basse cour était laissée constamment ouverte par l'absence d'une simple clauche. Quelques sols et quelques minutes auraient promptement réparé cet état de choses; mais par insouciance, paresse ou avarice, la porte restait balante chaque fois qu'une personne la poussait pour entrer ou sortir. Un jour, un jeune porc aimant sans doute la liberté, s'échappa. Voilà toute la famille en chaise, flanquée du jardinier, de la cuisinière et de la fille de basse cour. Le jardinier, plus habile, aperçut le fugitif le premier et dans sa joie calculant mal ses distances se fonda le pied en sautant au fossé; résultant quinze jours d'inactivité. La cuisinière n'éprouva aucune avarie, mais le linge qu'elle avait mis devant le feu, pour sécher, fut brûlé et la fille de basse cour qui dans sa hâte avait tout abandonné s'aperçut au retour qu'une vache laissée libre dans l'étable avait brisé la jambe d'un jeune poulain.

Le linge brûlé et les quinze jours de repos du jardinier valaient environ 125 francs et le poulain à peu près le double. Total 375 francs de perte pour avoir négligé ou économisé la pose d'une clauche de quelques sous. Ce fait se renouvelle tous les jours soit dans nos campagnes soit dans nos villes. Combien d'accidents sont arrivés dans les rues de Montréal, du fait de chevaux mal entravés. On n'a qu'un paquet à posé dans la maison et on laisse son cheval libre à la porte, risquant ainsi la destruction de la propriété d'autrui ainsi que la sienne et ce qui est cent fois plus grave la destruction de bien des existences humaines.—*Le Moniteur du Commerce.*

## RECETTES

### *Le radis noir comme plante médicinale*

Le radis noir, qui est aimé par certains amateurs, déplaît cependant à beaucoup de personnes, qui, si elles connaissaient ses propriétés médicales, ne le mépriseraient pas autant; toutefois, si elles ne ressentent aucune atteinte de la gravelle, elles font bien de suivre leur goût.

Le général duc d'Isly souffrait affreusement de cette terrible maladie, il commandait à cette époque en Kabylie; on lui affirma que l'usage du radis noir adoucirait ses souffrances, et il en obtint de si grands résultats, qu'il engagea tous les colons à en essayer la culture. Si heureux de se voir affranchi des cruelles douleurs qu'il avait éprouvées si longtemps, il fit écrire un rapport par le Dr Philippe, pour l'Institut, afin de faire connaître un remède aussi simple et facile à mettre en pratique et d'un effet aussi prompt.

Un autre exemple nous est donné par un malade auquel les eaux de Vichy n'avaient apporté aucune amélioration dans son état, il se décida à manger du radis noir, dont on lui avait vanté toute l'efficacité pour combattre la gravelle. Dès les premiers jours, de nombreux maux de petits graviers furent chassés de la vessie, et suivis après d'une certaine quantité de sable, cause de toutes ses souffrances, qui furent absolument écartées au bout de deux mois; depuis le mal ne reparut plus.

D'après mes conseils, des amis et des personnes de ma connaissance en ont fait usage, et s'en sont trouvés tellement bien, qu'ils se sont habitués à en manger tous les jours.

Maintenant, ai-je besoin de rappeler la culture de ce produit? Je le ferai non pour ceux qui le connaissent, mais pour être utile aux personnes qui l'ignorent.

Le radis noir se sème depuis mai jusqu'à la fin de juin; comme on l'obtient très gros, il faut éclaircir les plants de manière à ne laisser que huit à dix radis par trois pieds, autrement ils n'auraient pas suffisamment d'espace pour se développer. Ceux qu'on destine à la consommation de l'hiver doivent être arrachés avant les gelées; il faut couper les fanilles au collet de la racine, comme on le fait pour les carottes, afin qu'ils ne rognent pas; puis les mettre en jauge et les couvrir pendant les froides, ou les mettre à la cave dans une caisse remplie de sable fin et bien sec, et éviter l'humidité.—EUGÈNE VAYIN.—*La Maison de Campagne.*

### *Moyen de guérir les coupures*

Le remède suivant est parfait pour les coupures, quelques graves qu'elles soient, et on ne peut plus simple.

Prenez des tiges de grande consoude, pilez-les et appliquez-les sur la blessure en les y retevant par un bandage; on laisse cet emplâtre en place pendant huit ou quinze jours, sans la toucher, suivant la profondeur de la blessure; lorsqu'on l'enlève, non-seulement la coupure est fermée, mais il y a plus même de cicatrice.

Dans l'hiver, au lieu des tiges, on emploie la racine, que l'on fait cuire dans l'eau, et que l'on écrase ensuite. Comme on cultive cette plante dans notre pays depuis quelques années, il est facile de se la procurer.

### *Un cheval rongeur sa crèche.*

Un correspondant du *Farmer's Advocate*, dit qu'il a complètement réussi à empêcher son cheval de ronger sa crèche et son licou par l'application de l'huile de charbon sur le bois de la crèche et le cuir du licou. Par une seule application d'huile de charbon, il a réussi à guérir son cheval de cette mauvaise habitude.



## CONTRATS DE LA MALLE.

DES SOUMISSIONS adressées au Maître Général des Postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, le 29 DECEMBRE PROCHAIN, pour le transport des MALLS de Sa Majesté, sous les conditions d'un Contrat pour un terme de quatre années dans chaque cas, aller et retour, entre les endroits ci-dessous mentionnés, à partir du 1er AVRIL 1883.

AUBERT GALLION et ST. GEORGE BEAUCE, six fois par semaine;  
 BECANCOUR STATION et STE. JULIE DE SOMERSET douze fois par semaine;  
 BER-IMIS et SAULT AU COCHON, deux fois par semaine;  
 CAMPBELTON et PASPÉBIAC, six fois par semaine;  
 DURSTWELL CENTRE et LA STATION DU CHEMIN DE FER, douze fois par semaine;  
 ETCHEMIN et LEVIS, douze fois par semaine;  
 INVERNESS et KINNEAR'S MILLS, trois fois par semaine;  
 INVERNESS et STE. JULIE DE SOMERSET, six fois par semaine;  
 ISLE VERTE et LA STATION DU CHEMIN DE FER, douze fois par semaine;  
 LA BEAUCE et LA STATION DU CHEMIN DE FER, douze fois par semaine;  
 LES ESCOUMAINS et SAULT AU COCHON, deux fois par semaine;  
 LEVIS et LA STATION DU CHEMIN DE FER, douze fois par semaine;  
 ROBERVAL et ST. PRIME, trois fois par semaine;  
 SCOTT JUNCTION et LA STATION DU CHEMIN DE FER, douze fois par semaine.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions des Contrats projetés seront en vues aux Bureaux de Poste ci-haut mentionnés, ou au Bureau du soumission, où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission.

W.

WILLIAM G. SHEPPARD,

Inspecteur des Postes.

Baron de l'Inspecteur des Postes }  
 Québec, 10 novembre 1882. }

7 décembre 1882.

## Apprenti demandé.

Un jeune homme actif et désireux d'apprendre la typographie, trouvera de l'emploi à l'atelier typographique de la *Gazette des Campagnes*. Pour conditions, s'adresser à FIRMIN H. PROULX, Etc-Avue de la Pocatière.